

News Release

Secretary of
State for
External Affairs



Communiqué

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

N° 286

DEC 18 1991

Le 13 décembre 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

M^{me} McDOUGALL SE RÉJOUIT DU RAPPROCHEMENT DES DEUX CORÉES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, s'est réjouie aujourd'hui de la signature, ce 13 décembre, de l'Accord de réconciliation, de non-agression, d'échange et de coopération, par les premiers ministres de la République de Corée (Corée du Sud) et de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord).

«Nous félicitons les deux gouvernements de cet accord historique qui marque un pas important vers l'apaisement des tensions dans la péninsule coréenne», a déclaré M^{me} McDougall.

Signé à Séoul pendant la cinquième série de réunions, tenues du 11 au 13 décembre, entre les premiers ministres de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, l'Accord est le premier cadre pour les relations intercoréennes sur lequel les deux gouvernements se sont entendus depuis la fin des hostilités, en 1953. Cet accord contraignant, qui doit encore être ratifié par les deux capitales, prévoit le maintien des accords d'armistice encore en vigueur jusqu'à ce que les deux Corées signent un traité de paix et coopèrent dans des domaines importants. L'Accord établit également un processus de sécurité et de contrôle des armements destiné à réduire les arsenaux des deux parties, et notamment à éliminer les armes de destruction massive.

Le Canada continue à exhorter la Corée du Nord à signer un accord global de garanties nucléaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et à permettre

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
External Affairs and
International Trade Canada

Canada

l'inspection internationale de ses installations nucléaires, conformément à ses obligations aux termes du Traité de non-prolifération.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874